

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	9 881 920
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	9 881 920

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	509 690
Égout	11	670 330
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	495 750
Autres		
- Fosses septiques	14	85 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	30 000
Service de la dette	18	
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	1 790 770
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	1 790 770
	26	11 672 690

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	34 000
	9	34 000

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	34 000

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	7 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	7 000

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	41 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 1 245 547 761	X 5 0,6700	/100\$ 6 8 345 170				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 6 549 666	X 8 0,7600	/100\$ 9 49 750				
Immeubles non résidentiels	10 54 899 329	X 11 1,4900	/100\$ 12 818 000				
Immeubles industriels	13 13 245 650	X 14 1,8400	/100\$ 15 243 000				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 10 334 600	X 20 1,3400	/100\$ 21 138 000				
Immeubles agricoles	22 42 976 200	X 23 0,6700	/100\$ 24 288 000				
Total			25 9 881 920	26 ()	27 ()	28	29 9 881 920
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>				
Taxes sur la valeur foncière											
Taxes générales											
Taxes spéciales											
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3								
Activités de fonctionnement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6								
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9								
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12								
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18								
Autres	19	X 20	/100\$ 21								
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24								
Total			25					26 (.....) 27 (.....) 28	29
Taxes spéciales											
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32								
Activités d'investissement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35								
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38								
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41								
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47								
Autres	48	X 49	/100\$ 50								
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53								
Total			54					55 (.....) 56 (.....) 57	58
	<u>Valeur locative imposable</u>										
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65				

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	2 4 0 , 0 0 \$
Égout	2	2 8 0 , 0 0 \$
Eau et égout	3	5 2 0 , 0 0 \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	1 1 4 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Fosses septiques	50,0000	7	par fosse
MRC - Écocentre	20,0000	4	
MRC-Matières résiduelles organiques	4,0000	4	
Eau (compteur)	2,2000	7	par 4.5 mètres cubes
Égout (compteur)	2,5700	7	par 4.5 mètres cubes

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	11 672 690
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	_____
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9
	10	_____
Revenus de taxes	11	11 672 690

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes	1	11 672 690
Ajouter		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière	2
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	3
Total partiel	4	<u>11 672 690</u>
Déduire		
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)		
Taxes d'affaires	5
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	<u>604 691</u>
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	<u>30 000</u>
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9
	10	<u>634 691</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	11	<u>11 037 999</u>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation
prévisionnel 1 11 037 999

Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les
revenus de la taxe foncière générale 2 1 373 553 206

Taux global de taxation prévisionnel de 2017
(ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 \$ 3 | | 0 | , | 8 | 0 | 3 | 6 | /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	818 000	243 000		138 000	49 750	288 000
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	181 413	190 025			64 334	22 346
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	999 413	433 025		138 000	114 084	310 346

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	8 345 170			9 881 920
De secteur	10				
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12				
Autres	13	1 302 652			1 760 770
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	9 647 822			11 642 690

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de la valeur locative	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	16	173 000 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18	11 940 280 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19	748 150 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20	228 690 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21	\$	